

Solidarité agricole

Septembre 2015, vol. 28, n° 4



L'Union des producteurs agricoles

ÉDITORIAL



François Bourassa, président

Bonjour productrices, producteurs,

Ça sent la rentrée et l'automne! J'espère que vous avez profité de la chaleur et du soleil. Pour plusieurs d'entre nous, orages, grêles et pluies abondantes sur de très courtes périodes ont causé leur part de problèmes, surtout autour de Coaticook. Si vous avez besoin de conseils ou de services lors de situations extraordinaires, contactez votre Union. Toutes les ressources sont mobilisées

pour trouver des réponses à vos questions.

L'été est une période de l'année où l'activité aux champs est grande, mais se fait plus tranquille en vie syndicale. Le blitz de négociations pour l'adoption du Partenariat transpacifique a quand même forcé la tenue de manifestations aux bureaux de députés conservateurs pour leur rappeler l'importance du maintien intégral de la gestion de l'offre. Les pays ne sont pas parvenus à une entente, mais ce n'est que partie remise. Il faut maintenir la pression et continuer à informer les gens pour élargir nos appuis. Beaucoup d'informations erronées circulent et provoquent de bien mauvaises perceptions. Il est étonnant qu'on doive encore défendre ce système après l'échec du libre marché en France, en Allemagne et même en Nouvelle-Zélande où l'entreprise Fonterra vient de mettre à pied 600 employés. Les baisses de prix dues à la surproduction prouvent que l'exportation, surtout en agriculture nordique, n'est pas une solution.

Il est difficile d'aller chercher des appuis auprès d'un grand nombre de consommateurs lorsque des économistes du Canada rapportent que la gestion de l'offre coûte 350 \$ par an aux ménages canadiens. Lorsque le chroniqueur Sylvain Charlebois prône l'abolition de la gestion de l'offre et donne en exemple la Nouvelle-Zélande, son analyse est biaisée et manque de rigueur. Peut-on qualifier de réussite un exercice où le consommateur paie son lait plus cher après que le prix à la ferme a diminué de moitié? Le gouvernement néo-zélandais a même institué une commission d'enquête sur les prix élevés du lait et des produits laitiers. Serait-ce que le lait national subventionne l'exportation? Pierre Nadeau du Conseil des industriels

laitiers du Québec pose la question : au Canada, qui ira chercher ce 350 \$; les transformateurs, les détaillants ou les gouvernements? Le chroniqueur Charlebois devrait se pencher sur cette question

Nous devons profiter de la (trop!) longue campagne électorale fédérale pour informer le plus grand nombre possible de candidats sur l'importance et les bienfaits de la gestion de l'offre puis solliciter leur engagement à la maintenir une fois élus.

Produire ce qu'on mange devrait préoccuper toute la population, beaucoup d'éducation reste à faire pour qu'une majorité de consommateurs posent des gestes quotidiens d'achat local et réalisent que de se fier sur un pays voisin pour se nourrir rend vulnérable. La récente crise de grippe aviaire aux États-Unis a entraîné l'abattage d'un grand nombre de volailles. Les Américains doivent maintenant importer des œufs pour leur propre marché. S'ils étaient nos fournisseurs, il nous faudrait aussi trouver un plan B. Les Portes ouvertes du 13 septembre nous offrent une occasion d'agir en bons ambassadeurs de l'achat local. Profitons-en.

L'automne, c'est aussi la saison des assemblées générales. Soyez présents afin de vous assurer que vos préoccupations sont entendues.

François Bourassa

Élection à la présidence

Il y aura élection à la présidence de la Fédération de l'UPA-Estrie à l'assemblée générale du 16 octobre 2015.

Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Fédération de l'UPA-Estrie. Ces bulletins doivent être complétés et déposés à la Fédération de l'UPA-Estrie avant le 7 octobre 2015 à 16 h 30.

Election for the president's chair

There will be an election for the president's chair at the General Assembly October 16, 2015.

The nomination forms are available at the Fédération de l'UPA-Estrie. These forms must be completed and returned to the Fédération de l'UPA-Estrie, before 4:30 p.m., October 7, 2015.

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie

4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1 855 741-8905

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 2 950 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Abonnements : 2 650 entreprises agricoles

ANNONCER VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905

vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 16 octobre 2015
Date de parution : 5 novembre 2015

Dans ce numéro :

Sécurité du transport.....	3
Portes ouvertes en Estrie	4-5
Expo San-T-Sols	6
Tourisme gourmand en vedette.....	8
Le salaire au rendement.....	9
Calendrier des AGA.....	16

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprise	Membres	Production	Syndicat local
1.	Ferme Toussaint Desjardins SENC	Yves Toussaint & Chantal Desjardins	Ovine	Coaticook
2.	Ferme Grédeau Inc.	Annie Riendeau & Jean-Philippe Grégoire	Laitière	Coaticook
3.	9296-4667 Québec Inc.	Alexandre, Éric & Marc-André Breault	Acéricole	Coaticook
4.	Ferme Leylo SENC	Vanessa Kaeslin & Michaël Simard	Porcine	Coaticook
5.		Claude Bernier	Acéricole	Des Sources
6.		Vincent Grégoire	Acéricole	Granit
7.		Lucille Taylor	Bovine	Val-Saint-François & Sherbrooke
8.		Yoann Bonnefon	Apicole	Val-Saint-François & Sherbrooke
9.	Les Terres du Milieu SENC	Annie Beauchemin & Jean, Charles, Jean-Samuel & Jordan Leduc	Cultures commerciales	Val-Saint-François & Sherbrooke

* Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

CONSULTATION PROVINCIALE - FEMMES ET RURALITÉ

La Fédération des agricultrices du Québec réalise une vaste **consultation auprès des femmes vivant en zone rurale** afin de connaître et comprendre leurs perceptions du milieu rural dans son ensemble et de mieux définir leurs besoins.

OBJECTIF

Débattre de différentes problématiques afin d'apporter des pistes de solutions concrètes et de réaliser un portrait clair de la situation des familles vivant en zone rurale.

Qui peut participer?

Toutes femmes vivant en zone rurale, productrices agricoles ou non.

Deux façons de transmettre votre opinion

1- En remplissant un court **sondage** sur le agricultrices.com afin de déceler les perceptions et les problématiques perçues et vécues individuellement.

2- En participant aux **focus groupes** qui seront réalisés entre septembre et décembre, dans une trentaine de MRC, partout au Québec. Nous vous invitons à consulter le agricultrices.com pour trouver le lieu le plus près de chez vous.



Agricultrices.com

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
AFFILIÉE À L'UPA

fed.agricultrices@upa.qc.ca
450 679-0540 p. 8469
www.agricultrices.com

Thèmes abordés

Conciliation travail-famille
Déresse psychologique
Place des femmes dans les instances démocratiques
Autonomie économique des femmes

Ce projet est réalisé grâce à une participation financière du

Secrétariat à la condition féminine

Québec

Mardi 20 octobre 2015 : Auberge Les Victorines du Lac, 1886, route 161, Lac-Mégantic
Mercredi 21 octobre 2015 : Centre paroissial Saint-Bernardin, 5005, rue Foster, Waterloo
Jeudi 22 octobre 2015 : Vignoble la Halte des Pèlerins, 693, chemin du Sanctuaire, Sherbrooke

Des panneaux pour accroître la sécurité

Valéry Martin, conseillère aux communications

Même s'il est permis de dépasser un tracteur de ferme muni d'un triangle sur une double ligne jaune, certains accidents surviennent lorsque les automobilistes ne prêtent pas attention à un tracteur qui tourne à gauche.

S'inspirant d'une idée de l'UPA de Chaudière-Appalaches, l'UPA-Estrie a décidé de rendre disponibles des panneaux de signalisation.

Ces panneaux d'aluminium, visibles et réfléchissants peuvent être installés à l'arrière des remorques de tracteurs afin de rappeler aux automobilistes d'être prudents.

Attention : ces panneaux sont une mesure supplémentaire et optionnelle de prévention et ne remplacent pas le triangle rouge et orange, qui est en tout temps obligatoire!

Les panneaux sont vendus à la réception de nos bureaux au prix de 15 \$ taxes incluses. Informez-vous auprès Lucie Maclure au 819 346-8905, poste 101.



Le fameux triangle

François Thomas, responsable de l'aménagement

Le triangle de marche lente est requis en vertu de l'article 274 du *Code de la sécurité routière*. Ce triangle doit respecter certaines normes.

Tout véhicule routier construit pour circuler à une vitesse inférieure à 40 km/h doit être muni d'un panneau avertisseur triangulaire de couleur orange, avec bordure réfléchissante de couleur rouge foncé*.

Ce panneau doit être fixé avec une pointe du triangle vers le haut, verticalement et selon le plan perpendiculaire à la direction du déplacement du véhicule, le plus près possible de l'arrière, au centre du véhicule ou aussi près que possible par la gauche, à une hauteur de 60 à 180 cm mesurée à partir du sol jusqu'à la base du panneau.

Dans le cas d'un ensemble de véhicules routiers, le panneau peut être installé sur l'un ou l'autre des véhicules à la condition qu'il soit visible en entier et parfaitement identifiable vu de l'arrière.

Ce panneau doit être en bon état, solidement fixé au véhicule et libre de tout objet ou de toute matière pouvant nuire à sa visibilité jusqu'à une distance de 180 m.

*Le panneau avertisseur triangulaire doit être conforme à la norme ANSI/ASAE S276.6 publiée en janvier 2005 par l'American Society of Agricultural Engineers.

GÉOPROS LAPOINTE
LE SAVOIR-FAIRE EN FORAGE

4070 Boul. Industriel,
Sherbrooke, J1L 2T8
819-563-8085
SF: 1-877-306-7767
www.geopros.ca
RBQ: 8342-7617-53

- Puits artésiens
- Hydrofracturation
- Nettoyage de puits
- Géothermie
- Installation et réparation de pompe
- Vente de pompe et accessoires de pompe
- Traitement d'eau
- Soudure mobile

SOUDEURE Weltek

PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC

13 septembre 2015
portesouvertes.upa.qc.ca



Ferme Lait sangliers des bois

Lise Chartier et François Bélisle
Vaches laitières et sangliers
144, rang 2, Saint-Camille



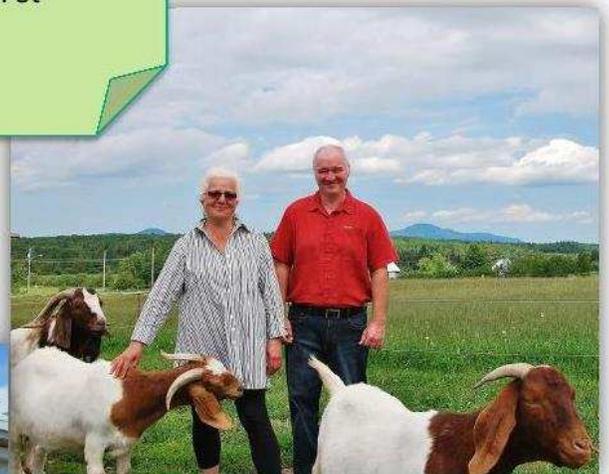
Aménagement forestier coopératif des Appalaches

Bois
19, rang Labonne, La Patrie



Verger La Pommalbonne

Germain et David Lafond
Pommes
6291, route Louis S. St-
Laurent, Compton



Ferme Au Pied levé

Marie-Thérèse Bonnichon
et Denis Carrier
Porcs, bœufs Highland,
chèvres Boer, volailles

Ferme Gerise

Lise Lacharité, Martin
et Gérald Legault
Vaches laitières
152, rang 2, Wotton





Ferme Kajo

Karine Moreau et Jocelyn Lachance
Vaches laitières
1856, chemin Rodrigue, Coaticook



Ferme R. Bernier

Rose Parent et Roger Bernier
Vaches laitières
333, route 263, St-Sébastien de Frontenac

Fou du Berger

Julie Mayrand et
Yannick Véronneau
Brebis laitières
261, chemin Côté,
Hatley



Ferme d'Orée

Sarah Hui et Gert Janssens
Bovins, agneaux, abeilles
273, chemin Beaver Ridge,
Newport



Ferme Pierann

Anne-Marie Lacourse et Pierre Ruel
Vaches laitières
71, route 212 Ouest, La Patrie



10 septembre 2015 de 8 h 30 à 16 h 30

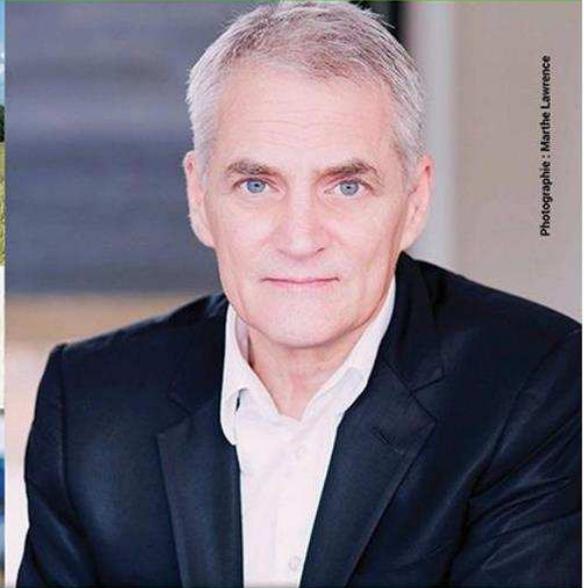
Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc
2000, rue Collège, Sherbrooke



Visitez une vingtaine d'exposants, fournisseurs de matériel, d'équipements agricoles et de services pour mieux réussir votre production



Démonstration de semoirs et d'outils de travail du sol



Photographie : Marthe Lawrence

Errol Duchaine

porte-parole de l'événement
et conférencier invité sur l'heure du dîner

Événement gratuit. Dîner disponible sur place.

Conférences durant la journée



Améliorer les sols et les rendements avec les planches permanentes en culture légumière

Améliorer la santé des sols par les engrais verts en grande culture

Denis La France
expert en agriculture biologique, CETAB+



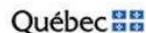
Fertilisation des sols: disponibilité et contrôle de l'azote

Martin Chantigny, Ph.D.
chercheur scientifique, AAC

Commandité par



• des Cantons
• Compton
• Weedon
• La Patrie
• Pré-Vert



Ce projet a été réalisé en vertu du volet 4 du programme Prime-Vert 2013-2018 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Rencontre du SYRAE avec les députés

Samuel Labrecque, coordonnateur interrégional
Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ)



Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) a notamment pour mandat de défendre les intérêts de l'ensemble de la relève de la région. L'un des dossiers les plus préoccupants dans l'actualité est celui de l'accès aux terres. Quel que soit le type d'accaparement ou de changement de vocation du territoire agricole, la relève et la pérennité de l'agriculture sont profondément touchées.

Le président du SYRAE, David Beauvais, ainsi que le président de L'UPA-Estrie, François Bourassa, ont rencontré les députés provinciaux de l'Estrie, le 23 juin dernier, afin de les sensibiliser à cet enjeu. Étaient présents les députés Pierre Reid (Orford), Ghislain Bolduc (Mégantic), Guy Hardy (Saint-François) ainsi que des représentants de Pierre Paradis (Brome-Missisquoi) et Karine Vallières (Richmond).

De façon proactive, le SYRAE a proposé une série de solutions possibles pour contrer les effets négatifs de l'accaparement tels qu'un registre des transactions de terres, la mesure du 100 ha, et la création de banques de terres. La rencontre s'est bien déroulée et le SYRAE a pu faire sa marque dans l'action politique. Ce n'est qu'un début.

Différents types d'accaparement

Avec un objectif spéculatif

- Du monde financier : Partenaires agricoles S.E.C., AGRITERRA, PANGEA, SOLIFOR, HAIG...
- Des promoteurs immobiliers et d'infrastructures
- Des propriétaires agricoles

Avec d'autres objectifs

- Des projets environnementaux et de loisirs
- Des « gentlemen non farmers »

5 à 7 de la relève

D'autre part, le SYRAE a profité de la saison estivale pour organiser un « 5 à 7 de la relève » ouvert à tous ses partenaires, le 12 août dernier, à la Brasserie du Lac-Brompton. Cette soirée de réseautage a permis aux membres de la relève et aux intervenants d'échanger sur les sujets qui leur tiennent à cœur. Ce fut même l'occasion d'accueillir de nouveaux membres au sein de l'organisation. Le SYRAE tient à remercier tous les participants et participantes. Il s'agit d'une expérience qu'il faudra répéter.

Élections fédérales

Enfin, l'automne sera marqué par une élection fédérale le 19 octobre 2015. Or, les derniers mois dans le dossier de la gestion de l'offre ont démontré tout l'impact que les décisions politiques de nos élus peuvent avoir sur notre quotidien. C'est pourquoi la relève agricole souhaite inviter tous les partis politiques de la région à débattre des enjeux agricoles actuels. La formule et la date restent à déterminer, mais il y a déjà de l'ouverture de la part des organisations politiques. À surveiller.

L'heure de la retraite a sonné pour Bernard Saucier

Alain Roy, directeur régional, MAPAQ-Estrie



Après 35 ans de service au gouvernement du Québec l'agronome Bernard Saucier prend sa retraite. Depuis 1998, il était en poste au bureau du MAPAQ à Lac-Mégantic. Il a toujours travaillé avec conviction et dévouement pour les productrices et les producteurs agricoles de la région. Nous tenons à souligner son apport au développement de l'agriculture et nous lui sommes reconnaissants de tous les services qu'il a rendus au milieu agricole de la MRC du Granit.

Depuis le 17 août, Bernard Lapointe a pris le relais. Il est membre de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec et technicien agricole à la Direction régionale de l'Estrie. En plus de faciliter l'accès aux services du ministère, il travaillera plus particulièrement au développement de la filière acéricole.

Veuillez noter que le Centre de service de Lac-Mégantic est ouvert les mardis, mercredis et jeudis. Vous pouvez joindre Bernard Lapointe en tout temps durant les heures d'ouverture par téléphone au 819 583-0780, poste 4752, sans frais au 1 888 583-0780, poste 4752, par télécopieur au 819 583-2743 et par courriel bernard.lapointe@mapaq.gouv.qc.ca.

Le tourisme gourmand en vedette

Ghislain Lefebvre, directeur

Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Cet été, Tourisme Cantons-de-l'Est a déployé une vaste campagne publicitaire axée sur le gourmand dans notre région.

L'organisation mise de plus en plus sur la grande qualité et la belle diversité des produits d'ici pour vendre la région. Les dernières semaines nous l'ont rappelé de plusieurs manières.

Télévision

En plus des publicités sur le réseau national, des capsules sur des producteurs et transformateurs de la région ont été tournées et diffusées sur les ondes de Radio-Canada Estrie. Ces capsules mettent, entre autres, en vedette la truite des Bobines dans la capsule tournée avec le Chef créateur Sarto Chartier Otis. Le canard du Lac Brome est cuisiné par le chef Ugo-Vincent Mariotti et les produits de Charcuterie Scotstown, Laiterie Coaticook, Fromagerie La Station, Vignoble de la Bauge, Microbrasserie Le Siboire sont également présentés.

Une autre capsule présente les produits Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est que l'on peut retrouver à l'épicerie. Rendez-vous sur le site www.createursdesaveurs.com et suivez le lien vers les capsules pour les visionner sur le Web.

Radio

La campagne comprenait également une portion radio avec un concours organisé au début de l'été et présenté dans l'émission *C'est pas trop tôt en Estrie*. Les gagnants ont obtenu des paniers cadeaux remplis de produits des Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est.

Plus de visibilité encore

En parallèle à toute cette visibilité, l'émission *Bien dans son assiette* a été enregistrée au Marché de la Gare pendant toute une semaine avec principalement des sujets touchant la région. Des chefs se sont aussi succédé les jeudis matins pour présenter des recettes faites à partir de produits locaux à l'émission *C'est pas trop tôt en Estrie*.

Finalement, j'ai livré une chronique gourmande sur les ondes de *Écoutez l'Estrie* à la radio de Radio-Canada tous les jeudis de l'été sur des sujets variés tels que les marchés publics, l'autocueillette, les outils pour trouver notre chemin vers les producteurs et plusieurs autres.

Toutes ces actions mettent en valeur les produits d'ici. Il n'est donc pas étonnant que les habitants des Cantons-de-l'Est, comme les visiteurs, recherchent de plus en plus les produits de chez nous!



Le salaire au rendement: payez-vous correctement vos travailleurs?

Valérie Giguère, responsable du Centre d'emploi agricole de l'Estrie (CEA)

Plusieurs d'entre vous doivent avoir recours à de la main-d'œuvre saisonnière pour la cueillette des fruits. Même si ce n'est que pour une courte période, il est de mise de payer vos travailleurs correctement. Les normes du travail sont aussi applicables pour les travailleurs agricoles, mais avec quelques particularités.

Le travail de cueillette peut être payé au rendement en production de fraises et de framboises, soit 0,83 \$ du kilo pour les fraises et 3,12 \$ pour les framboises. Pour tous les autres types de fruits, incluant les bleuets et les pommes, le salaire minimum payable à l'heure est applicable, soit 10,55 \$ l'heure.

Comment applique-t-on le salaire minimum au rendement? Généralement, le salaire minimum au kilogramme s'applique. Par contre, lorsque l'état des champs ne permet pas d'atteindre un rendement convenable pour des raisons hors du contrôle des travailleurs, ceux-ci ont droit au taux général du salaire minimum. Voici un exemple provenant de la Commission des normes du travail du Québec pour mieux comprendre l'application de cette règle.

Exemple : Calcul du salaire gagné pour cinq cueilleurs de fraises

C'est le début de la saison de cueillette de fraises et l'abondance de fraises mûres n'est pas au rendez-vous. Pauline, René, Simon, André et Diane sont affectés exclusivement, durant une période de paye, à la récolte de fraises. Ils ont tous travaillé 7 heures.

Pauline et René ont chacun récolté 92 kilogrammes de fraises, alors que Simon, André et Diane ont chacun récolté 80 kilogrammes de fraises. Combien devront-ils recevoir à titre de salaires à la fin de leur journée?

POUR PAULINE ET RENÉ :

Salaire à verser selon la récolte	$92 \text{ kg} \times 0,83 \$ = 76,36 \$$
Salaire horaire reçu selon la récolte	$76,36 \$ \div 7 \text{ heures de travail} = 10,91 \$$

Le rendement de Pauline et de René fait en sorte qu'ils ont gagné plus que le salaire minimum, qui est fixé à 10,55 \$ l'heure au 1^{er} mai 2015.

Dans cet exemple, l'état des champs ou des fruits ne permet pas à Simon, André et Diane, qui représentent la majorité du groupe, de fournir un rendement suffisant pour gagner le taux général du salaire minimum. L'employeur devra donc leur verser la différence entre le salaire minimum et le salaire versé selon la récolte.

POUR SIMON, ANDRÉ ET DIANE :

Salaire à verser selon la récolte	$80 \text{ kg} \times 0,83 \$ = 66,40 \$$
Salaire horaire reçu selon la récolte	$66,40 \$ \div 7 \text{ heures de travail} = 9,49 \$$

Taux général du salaire minimum au 1 ^{er} mai 2015	10,55 \$ l'heure
Salaire horaire reçu selon la récolte	- 9,49 \$ l'heure
Différence entre le salaire minimum et le salaire versé selon la récolte	= 1,06 \$ l'heure
Nombre d'heures travaillées dans la journée	X 7 heures
Différence entre le salaire minimum et le salaire versé au rendement	= 7,42 \$
Salaire à verser selon le nombre de kg récolté	+ 66,40 \$
Salaire à recevoir pour la journée	= 73,82 \$

Si vous avez des questions, le CEA-UPA Estrie est disponible pour vous répondre. Bon automne à tous.

Valérie Giguère
819 346-8905, poste 124
vgiguere@upa.qc.ca

Plus d'information sur www.cnt.gouv.qc.ca



Devenir membre de l'Association des producteurs maraîchers, pourquoi?

Parce que l'association défend vos positions dans de multiples dossiers horticoles qui ont une incidence directe sur la rentabilité de vos entreprises. Nous travaillons entre autres sur :

- Amélioration de l'assurance récolte ;
- Bonification des programmes Agri ;
- Révision des lois et règlements touchant directement la production maraîchère.

Parce que l'association investit annuellement plus de 275 000 \$ en promotion pour les fruits et les légumes du Québec.

- Importante campagne publicitaire dans tout le Québec ;
- Site internet pour les consommateurs (mangezquebec.com) ;
- Présence dans les réseaux sociaux.

En devenant membre de l'association, vous bénéficiez aussi de :

- l'affichage de votre entreprise et de vos produits sur les sites mangezquebec.com et apmquebec.com ;
- l'accès au Programme de paiements anticipés des récoltes ;
- l'accès gratuit à l'Info-Marchés des fruits et légumes (excluant les fraises et framboises) ;
- les bulletins de recommandation de prix pour diverses cultures ;
- l'infolettre mensuelle.

Joignez-vous à l'équipe dynamique qui défend les intérêts des producteurs horticoles, qui a instauré et développé des programmes de promotion des fruits et des légumes du Québec et qui est à votre écoute depuis plus de 69 ans!

Pour nous joindre : 514 387-8319

La force de représentation d'une association et son poids politique dépendent directement de ses effectifs.

En devenant membre, vous donnez force et légitimité à l'association.



Association des producteurs maraîchers du Québec

SES ÉTUDES MA PRIORITÉ

Agriculteurs Employeurs Conciliants

Région de Sherbrooke
> Ferme Sainte-Catherine, Sherbrooke

MRC de Coaticook
> Ferme Miroc, Ste-Edwidge-de-Clifton
> Ferme Carbonneau, Coaticook
> Ferme Hans Stirnimann, Ste-Edwidge-de-Clifton
> Ferme du CIARC, Coaticook
> Ferme M. Grenier et fils, Stanstead

MRC des Sources
> Ferme Renédith, Wotton
> Ferme Philise, Wotton
> Ferme La Seigneurie, Saint-Camille
> Ferme Arnolait Holsteins, Wotton

MRC du Haut St-François
> Plantation Benoit Labbé, Weedon
> Ferme Josaphat Girard et fils, Westbury

> ENGAGEZ-VOUS !
SOYEZ RECONNU COMME
EMPLOYEUR-CONCILIANT :
jechoisismonemployeur.com

Producteurs agricoles

PRÉPAREZ VOTRE RELÈVE !

Une main-d'œuvre qualifiée, une relève formée, ça passe d'abord par la diplomation ou la qualification.



Sherbrooke 819 563-1600, poste 111 | MRC de Memphrémagog 819 843-3007, poste 229 | MRC du Val-Saint-François 819 845-5900
MRC des Sources 819 879-7667, poste 229 | MRC du Haut-Saint-François 819 832-1513, poste 109 | MRC du Granit 819 583-1101, poste 240
MRC de Coaticook 819 849-0440, poste 230

Profitez du potentiel de développement de la production biologique

Éléna Simard-Blouin, conseillère en communication, MAPAQ

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Pierre Paradis, annonçait le 5 mai dernier la mise en œuvre de la toute nouvelle Stratégie de croissance du secteur biologique, représentant un investissement de 9 millions de dollars sur une période de 3 ans.

Pour un producteur agricole, c'est un véritable défi que de répondre à la demande grandissante des consommateurs pour des aliments frais, diversifiés et de qualité, de même qu'à leurs préoccupations en matière de santé, de saine alimentation, de protection de l'environnement, de bien-être animal et d'approvisionnement local. Sans conteste, la production biologique cadre avec ce mouvement de consommation et n'est plus aujourd'hui un marché marginal; au contraire, il est maintenant bien implanté et en pleine expansion, au Québec comme à l'étranger.



Fait à souligner, la valeur du marché biologique québécois s'établit à plus de 400 millions de dollars, mais seulement 30 % serait approvisionné en produits biologiques d'ici. Il s'agit donc d'une occasion d'affaires que vous avez tout intérêt à saisir.

Soutien aux producteurs

La Stratégie de croissance du secteur biologique comprend différentes mesures d'appui pour vous aider à conquérir ce nouveau marché. En voici quelques-unes.

- Mise sur pied, par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), du Programme d'appui pour la conversion à l'agriculture biologique, qui offre une aide financière pour la conversion de votre érablière ou de superficies agricoles en mode de production biologique. Cette aide vise également à appuyer l'adaptation de vos installations d'élevage, en vue de respecter les normes biologiques.
- Bonification à hauteur de 85 % de l'aide financière pour les services-conseils en gestion, en encadrement technique et en agroenvironnement offerts par les réseaux Agriconseils aux entreprises agricoles possédant un NIM (numéro d'identification ministériel) d'exploitant agricole valide en production biologique, en conversion ou pré certification biologique ou en démarrage biologique. Informez-vous auprès de Sylvie Tardif du réseau Agriconseils de l'Estrie au 819 829-0641.
- Appui financier pour certaines initiatives davantage liées à l'agriculture biologique dans le cadre du programme Prime-Vert.
- Attribution d'une aide financière par La Financière agricole du Québec en vertu du Programme d'appui à la diversification et au développement régional. Les entreprises qui optent pour l'agriculture biologique peuvent bénéficier d'un remboursement d'intérêts pouvant atteindre 15 000 \$ sur un capital de prêt d'au plus 200 000 \$ pour une période maximale de 3 ans.

Pour obtenir plus de précisions sur les mesures d'appui de la Stratégie, communiquez avec votre direction régionale du MAPAQ au 819 820-3001 ou au 1 800 363-7461. Vous pouvez aussi visiter le site Internet www.mapaq.gouv.qc.ca/biologique.



**DES HOMMES ET DES FEMMES
FIERS D'INNOVER ET
RESPONSABLES PAR NATURE.**

www.leseleveursdeporsduquebec.com


**Les Éleveurs
de porcs de l'Estrie**

François Roberge, conseiller à la vie syndicale

Convention de mise en marché, évolution du renouvellement

L'année 2015 marque un vent de renouvellement. Celui d'une nouvelle convention de mise en marché des porcs. Après plusieurs mois de négociations, les Éleveurs de porcs sont dans la dernière ligne droite. À la fin de juin et au début de juillet, la Régie des marchés agricoles a tenu des audiences publiques afin de permettre aux parties intéressées par le renouvellement de la convention de soumettre leurs commentaires sur l'entente conclue entre Les Éleveurs de porcs du Québec et 6 des 8 acheteurs signataires de la convention actuellement en vigueur. Il est difficile de prédire quand la Régie rendra sa décision, mais les Éleveurs planifient le démarrage des nouvelles conditions de mise en marché pour l'automne 2015.

Les négociations du renouvellement de la convention de mise en marché se font dans un esprit de continuité de la convention actuelle, misant principalement sur :

- Le maintien de la référence de prix américain ;
- L'introduction d'un mécanisme favorisant le « mouvement » des éleveurs entre les abattoirs ;
- L'engagement à travailler conjointement à analyser les modalités et l'implantation d'un fonds fiduciaire, dont l'objectif serait d'apporter des liquidités aux entreprises porcines.

Les négociations sont menées d'une main de maître par Bruno Bouffard, président du comité de mise en marché des Éleveurs de porcs du Québec. Étant lui-même producteur porcin et administrateur des Éleveurs de porcs de l'Estrie, soyez assurés que les intérêts régionaux sont bien défendus.

Ajustement des bâtiments de production en concordance avec les nouvelles normes de BEA

Le 17 juin dernier, les Éleveurs de porcs de l'Estrie ont tenu une séance d'information concernant l'agrandissement d'une porcherie sans augmentation du nombre d'unités animales, le tout en concordance avec les nouvelles normes de bien-être animal (BEA). Plus de 40 éleveurs y ont participé. Lors de la séance, il a été précisé qu'il est très important de ne pas seulement planifier l'aspect physique de l'agrandissement de la porcherie, mais aussi l'aspect cohabitation et réglementation. Voici les principaux conseils à retenir :

- Planifier l'argumentaire lié à la cohabitation et aux règlements avant de débiter le projet ;
- Bien connaître la réglementation applicable avant de déposer sa demande de permis ;
- Vérifier le niveau de compétence (MRC ou municipalité) lié à la réglementation ;
- Établir clairement la problématique, s'il y a lieu ;
- Choisir son niveau d'intervention - collectif ou individuel.

Les Éleveurs de porcs de l'Estrie vous souhaitent un bon succès dans vos démarches.

L'automne, pensez semis

Par Geneviève Régimbald, agr. Club agroenvironnemental de l'Estrie



Eh oui, déjà! L'été tire à sa fin et l'arrivée imminente de l'automne annonce l'approche des récoltes et peut-être de travaux au champ et, pourquoi pas, des semis? En effet, nous en serons bientôt aux battages des céréales et autres cultures hâtives. Vos champs se retrouveront sans couvert végétal pendant plusieurs mois, avant d'être recouverts de neige. Voyez-vous venir les problèmes d'érosion jusqu'à l'automne puis, encore de l'érosion au printemps lors de la fonte des neiges et les pluies printanières? Il en résultera l'équivalent de plusieurs camions de terre fertile qui quitteront définitivement votre champ. Rassurez-vous, le scénario n'est pas encore apocalyptique puisqu'il y a des solutions.

Viennent d'abord les résidus de culture. Le simple fait de laisser votre champ couvert par les résidus de la culture précédente est une bonne pratique. Une couverture du sol de 30 % réduira les risques d'érosion de 70 %. C'est une bonne nouvelle! Contactez votre conseiller du Club pour évaluer le pourcentage de résidus de culture présent dans votre champ.

Puis, il y a les rejets de battage. Une solution facile et gratuite! Il s'agit de ne pas toucher au champ après la récolte de la céréale. Les grains tombés de la batteuse germeront et couvriront le sol pour contrer l'érosion. Bien entendu, pour que cette technique fonctionne, il faut qu'il y ait suffisamment de perte de battage. Votre conseiller pourra évaluer la proportion de grains perdus et vous suggérer des solutions. Si toutefois les pertes sont trop importantes, un réajustement de la batteuse pourrait s'avérer nécessaire.

Vous pourriez aussi envisager un engrais vert. Les possibilités sont multiples selon les résultats recherchés; fixation de l'azote atmosphérique, rétention du sol, infiltration de l'eau ou nourriture pour vos vers de terre, etc. De plus, ces racines qui occuperont le sol tout l'automne nourriront les microorganismes. En échange, ceux-ci produiront la glomaline, la fameuse « colle » du sol, ce qui en améliorera la structure. Pour choisir votre engrais vert, parlez à votre conseiller. Un profil de sol pourra vous aiguiller sur les façons de travailler avec ces plantes de couverture.

Finalement, vous pourriez choisir la solution évidente, les céréales d'automne. Pensez-y! En semant cet automne, cette superficie ne sera pas à travailler au printemps. De plus, la culture étant déjà implantée, le regain printanier sera d'autant plus rapide ce qui offrira une bonne compétition aux mauvaises herbes. La floraison se produisant plus tôt chez une céréale d'automne, vous pourrez peut-être échapper aux vilaines maladies fongiques comme la fusariose. Une récolte plus hâtive et exempte de toxines vous permettra de faire des travaux de drainage dans de meilleures conditions et de récolter en dehors de tous les autres chantiers de l'année. N'est-ce pas le meilleur des mondes? Demandez à votre conseiller d'évaluer le meilleur champ pour en faire l'essai. Certaines caractéristiques feront en sorte d'augmenter les chances de survie hivernale de votre culture. Bon semis!

Club agroenvironnemental de l'Estrie

819 820-8620, sans frais : 1 866 820-agro (2476)



Le Haut-Saint-François en action

Brigitte Tardif, conseillère à la vie syndicale

À votre agenda

L'assemblée générale annuelle du Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François aura lieu le 22 septembre 2015 à partir de 17 h 30 pour un cocktail à la salle Guy-Veilleux de Cookshire.

Journée Santé et sécurité

Le 26 février dernier, votre syndicat local en collaboration avec la Fédération de l'UPA-Estrie, organisait une demi-journée de prévention auprès des producteurs et productrices portant sur l'accès aux pièces en mouvement et sur la sécurité routière. L'activité s'est tenue chez Machinerie CH, concessionnaire New Holland, de Cookshire-Eaton.

Votre syndicat local tient à remercier l'équipe de Machinerie CH pour leur généreuse collaboration ainsi que tous les producteurs et productrices qui ont participé.



Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (LPTAAQ)

Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Les producteurs et productrices du territoire ont eu l'occasion le 23 avril dernier de poser leurs questions et d'échanger sur les enjeux préoccupants liés aux orientations et aux décisions de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Ils ont reçu toute l'information nécessaire visant la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (LPTAAQ)* ainsi que sur le *Plan de développement de la zone agricole (PDZA)* au sujet duquel un sondage vous a été distribué au printemps.



Reconnaissance des membres – soyez à l'affût!

Chaque jour les producteurs et productrices se distinguent dans le domaine agricole, afin de souligner cette reconnaissance, votre syndicat local tient une liste à jour et en publiera la bonne nouvelle par le biais du journal local. Si vous recevez une distinction, prière d'en aviser votre syndicat local en composant 819 346-8905, poste 140.

Services-conseils en production cunicole (lapins)

Il est maintenant possible pour les producteurs de lapins ainsi que pour le démarrage d'élevage de lapins d'avoir accès à un consultant cunicole tout en se faisant subventionner par le réseau Agriconseil (1 866 680-1858 ou 819 829-0641 en Estrie).

Services offerts :

- Aide et suivi à la ferme afin d'augmenter la productivité
- Aide pour initier à l'insémination artificielle ou pour augmenter les rendements en insémination artificielle
- Aide au démarrage; évaluation des coûts de démarrage
- Budget de rentabilité; évaluation de revenus et dépenses
- Assistance possible pour demande de prêt agricole
- Aide et suivi à la ferme pour une bonne technique d'élevage

Pour toute information et aide, le Syndicat des producteurs de lapins du Québec vous invite à contacter Gérald Tessier, agronome et consultant cunicole au 418 336-2588 ou à gerald_tessier@hotmail.com.



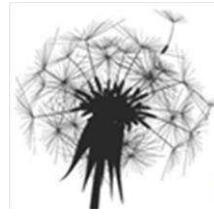
Nouvelles de la MRC des Sources

Circuit Saveurs et Savoir-faire des Sources, 2^e édition

Les 19 et 20 septembre prochains, les producteurs agroalimentaires et artisans de la MRC des Sources vous ouvrent leurs portes. Pour sa deuxième édition, Tourisme des Sources propose un circuit libre de 21 étapes réparties dans sept municipalités. Avec plus de 30 producteurs-artisans ouverts de 10 h à 16 h, découvrez une foule de saveurs et de savoir-faire signés « Région des Sources ». Dégustations et démonstrations gratuites. Plus d'informations sur www.tourismedesources.com

Rencontre bilan du PDZA des Sources

Le 6 novembre prochain aura lieu une rencontre au P'tit Bonheur de Saint-Camille afin de présenter le bilan des réalisations de la première année du PDZA et ce qui s'en vient pour le territoire. Présence de conférenciers sur des sujets d'actualité. La Table de coordination agroalimentaire et forestière des Sources (TACAF) des Sources remercie les nombreux partenaires qui travaillent à la réalisation du PDZA et vous tiendra au courant de la suite. Bon automne!



UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Des Sources

Les Rendez-vous de la relève en agriculture auront lieu à Wotton le 5 novembre prochain.

Cette journée de maillage, de conférences et d'ateliers vise à offrir aux étudiants en formation agricole ainsi qu'aux anciens participants, une occasion concrète de planifier leur avenir en agriculture en Estrie.

www.rendezvousreleve.org pour tous les détails.

Invitation

Innovations agroalimentaires: mettre en commun pour diversifier et mettre en marché sa production

P'tit Bonheur de Saint-Camille, Saint-Camille, 3 novembre 2015, de 9 h à 15 h 30. Coût: 45 \$

Cet événement s'adresse aux agriculteurs-transformateurs et aux producteurs de la région intéressés par les produits du terroir québécois. La journée vise à outiller les participants à mener une réflexion créative pour leur entreprise (pourquoi, comment) et susciter chez eux l'émergence d'idées sur de nouveaux produits agroalimentaires. Profitez de l'expertise des conférenciers et des participants à la journée pour imaginer de nouvelles collaborations et des avenues inexplorées pour votre entreprise.



Corporation de développement socio-économique de St-Camille



Québec



Nos conférenciers

- Carole Rudzinski, spécialiste en stratégie d'affaires et experte en créativité
Le processus de création en entreprise: comment faire émerger et choisir la bonne idée?
- Marc Chiasson, Verger familial CR
Les bénéfiques associés aux collaborations entre le Verger familial CR et d'autres entreprises de la région pour développer des produits à valeur ajoutée.
- Ghislain Lefebvre, Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)
Assemblage de produits, mariage de saveurs, mise en marché croisée, partage de lieux et d'équipements: les différents types de collaborations développées entre des producteurs de la région.
- Alex Cruz, SociétéOriginal
SociétéOriginal: le développement territorial par des productions du terroir à valeur ajoutée et l'accès aux marchés des métropoles (Montréal, Toronto, New York).

Information et inscription auprès d'Olivier Brière de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille 819 340-6187 ou via info@corpo-st-camille.ca.

Assemblées générales des syndicats locaux

Vous recevrez un avis de convocation détaillé qui confirmera les coordonnées de votre AGA

Date	Heure		Lieu
Mercredi 9 septembre	10 h brunch Et AGA ensuite	Syndicat local de l'UPA Des Sources	Salle municipale de Wotton 759, rue St-Jean, Wotton
Mardi 15 septembre	18 h 30 Souper 20 h AGA	Syndicat local de l'UPA du Val-Saint-François et de Sherbrooke	Brasserie Lac-Brompton 310, Côte de l'Artiste Saint-Denis-de-Brompton
Mardi 22 septembre	17 h 30 cocktail 18 h 30 souper 19 h 30 AGA	Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François	Salle Guy-Veilleux, 75, rue Castonguay, Cookshire-Eaton
Mercredi 23 septembre	19 h 30 AGA Goûter en soirée	Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog	Érablière Magolait 1540, chemin Ayer's Cliff, Magog
Jeudi 24 septembre	En soirée	Syndicat de l'UPA de Frontenac	À déterminer
Dimanche 27 septembre	11 h Brunch 13 h AGA	Syndicat local de l'UPA du Granit	Sous-sol de l'Église de Stratford 170, avenue Centrale, Stratford
Mercredi 30 septembre	16 h super- conférence 19 h AGA	Syndicat local de l'UPA de Coaticook	Club de golf de Coaticook 600, rue Merril, Coaticook
Vendredi 16 octobre	9 h	Fédération de l'UPA- Estrie	Centre Julien-Ducharme, 1671, chemin Duplessis, Sherbrooke